ACV-CSC METEA

SCP 149.04 COMMERCE DU METAL

Intervention garde d'enfants à partir du 01/01/2024 pendant 2 ans

- 5 euros par jour / par enfant, avec un maximum de 500 euros par an / par enfant
- jusqu'à l'âge de 14 ans
- accueil extrascolaire, stages (de vacances) inclus si attestation fiscale

Éditeur responsable: Lieve De Preter, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles